



Mariage d'un tunisien né en france avec une française

Par **seiff75**, le **27/07/2009** à **19:04**

Bonjour,
nous nous sommes marié en france ,mon mari est tunisien né en france et moi je suis française . Je voudrais savoir comment se passe la demande de carte de séjour pour mon mari, nous sommes allés en préfecture qui nous ont dit qu'il fallait aller en tunisie demander un visa long séjour et revenir en france pour demander la carte de résidence,est-il obligtoire d'aller en tunisie sachant que mon mari est né en france. cordialement

Par **anais16**, le **28/07/2009** à **15:10**

Bonjour,

le fait que votre mari soit né en France ne lui donne droit à rien du tout.

Pour un titre de séjour "conjoint de français", deux solutions;

-soit il est entré en France avec un visa (n'importe lequel), il peut demander le titre de séjour au bout de six mois de vie commune effective depuis le mariage

-soit il est entrée irrégulièrement et là, il est vrai, il doit retourner au pays demander un visa long séjour conjoint de français. Le visa est délivré dans les six mois maximum.

Par **mohsen17**, le **28/07/2009** à **19:22**

bonjour

je vois que vous connaissez très bien au niveau de la demande de visa long séjour ; alors j'ai besoin de votre aide si ça vous dérange pas ; moi j'ai un problème je me suis mariée le 04/04/09 ici en France. Ma femme est d'origine française ensuite j'ai fait une demande de titre de séjour on m'a dit qu'il faut partir chercher le visa en Tunisie alors que je suis entrée en France avec un visa annuel 2004.

Je voulais savoir s'il y a des risques de ne pas avoir ce visa ?

Combien ça peut prendre de temps ?

merci d'avance

Par **anais16**, le **28/07/2009** à **19:58**

Bonjour,

Les seuls motifs du refus du visa conjoint de Français sont : annulation du mariage, fraude ou menace à l'ordre public ; et c'est tout !

La procédure peut prendre jusqu'à six mois maximum car l'étranger doit effectuer des tests de connaissance de la langue française qui peuvent prendre un peu de temps.